



**ORIENTATIONS FONDAMENTALES**

Restaurer ou préserver les milieux aquatiques remarquables

Renforcer la gestion locale et concertée

Améliorer la connaissance et le suivi du littoral

Lutter contre la pollution microbiologique et toxique




Développer une gestion à l'échelle des zones homogènes

**OBJECTIFS DU SDAGE**

## SYNTHÈSE PANORAMIQUE

### Orientations générales du volet littoral du SDAGE

	Situation en septembre 1999	Situation en décembre 2002
1 Mettre en oeuvre un réseau d'observations et de mesures de la qualité du milieu marin	→	↗
2 Améliorer l'état des connaissances et leur traduction en termes opérationnels (hydrodynamisme côtier, eutrophisation, grilles d'objectifs de qualité)	→	↗
3 Intensifier systématiquement la lutte contre la pollution par les toxiques	↘	→
4 Poursuivre les efforts de lutte contre la pollution microbiologique	→	→
5 Accélérer les recherches et les mesures à prendre pour lutter contre l'eutrophisation dans les lagunes littorales	↘	→
6 Mettre en oeuvre un suivi systématique de l'impact des rejets en milieu marin	→	↗
7 Définir des principes cohérents d'aménagement physique du littoral	↘	→
8 Préserver les milieux particuliers indispensables à l'équilibre général de l'écosystème marin	→	→
9 Développer certaines mesures réglementaires de protection des milieux ou des espèces sensibles	→	→

 Objectif compromis
  Actions significatives engagées
  Actions significatives réalisées pour atteindre l'objectif fixé